



## Le porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Enfin, il exprime les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

### SPUL

2325, rue de l'Université  
Pavillon Alphonse-Desjardins  
Bureau 3339  
Université Laval  
Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955  
Télécopieur : 418.656.5377

[spul@spul.ulaval.ca](mailto:spul@spul.ulaval.ca)

[Éditions précédentes >>>](#)

### Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](#). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

Printemps 2011 – Numéro 11



### Rapport sur la gouvernance : un débat animé axé sur la nécessité d'engager le dialogue entre les instances concernées, particulièrement entre le CU et le CA

La séance du 3 mai 2011 a été le théâtre d'un débat animé entre les membres du Conseil universitaire à propos du rapport du Comité sur la gouvernance récemment remis au Conseil d'administration. Son président, M. John Porter, invité pour l'occasion, en a fait une brève présentation. Il estime que l'exercice « vise à rendre le fonctionnement du CA de l'Université Laval plus efficace », admettant du même coup, compte tenu du contexte du projet de loi 38 sur la gestion des universités toujours en latence, que l'heure est à « actualiser le cadre de leur gouvernance ».

Le professeur Jean Amiot (Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation) fait remarquer que « ce sont les comités de programme qui prennent les décisions importantes » laissant entendre qu'ils n'ont pas eu droit au chapitre, à tout le moins jusqu'à présent, au plan de la gestion universitaire. La professeure Thérèse Hamel (Faculté des sciences de l'éducation) se demande ce qui justifie de recourir « en aussi grand nombre à des membres indépendants » dans le futur conseil d'administration comme dans les divers comités de gestion dont le rapport suggère la création. Le professeur Janel Gauthier (Faculté des sciences sociales) s'interroge : « Où sont les données ? », lance-t-il, permettant de justifier certaines constatations du rapport. Sans doute à l'exemple de celle-ci « [Le Comité] souhaite toutefois que les compétences du Conseil universitaire soient mieux définies afin d'éviter la redondance avec les compétences dévolues au Conseil d'administration. » De plus, il déplore le fait qu'« aucun professeur ne faisait partie du Comité du suivi de la gouvernance » même si deux professeurs y ont été associés à titre de personnes-ressources. En faisant allusion à l'idée de la création possible d'un comité de consultation auprès de la communauté universitaire qui venait tout juste d'être évoquée par le recteur Denis Brière, il affirme sans ambages que « la consultation n'est pas un substitut à la représentativité » dans les instances concernées.

Le professeur Alain Laberge (Faculté des Lettres) exprime son grand étonnement devant l'attendu suivant qui introduit, avec d'autres, la composition du Conseil d'administration «... que la présence de membres observateurs avec ou sans droit de parole, mais sans droit de vote n'est pas conforme à une saine gouvernance. » La professeure Sylvie Montreuil déplore que « le Comité du suivi sur la gouvernance n'a pas inclus de membres du Conseil universitaire ». Elle doute qu'un éventuel comité de consultation puisse accorder « une place prépondérante » à des membres dudit conseil.

Après deux heures de discussion, les membres adhèrent informellement à la suggestion évoquée de mettre à l'ordre du jour de la séance du mois de juin la création d'un comité de consultation élargi sur le contenu du rapport du Comité sur la gouvernance.

Jacques Rivet, cc

### ANNÉE D'ÉLAN ET DE RESSOURCEMENT\*

Dire sur l'année d'étude et de recherche (AÉR)\*



Steve Déry, Département de géographie

Une AÉR à l'enseigne de la conciliation travail – famille. - L'année d'étude et de recherche constitue à la fois une étape indispensable dans la carrière d'un professeur-chercheur et un privilège peu répandu dans le monde du travail actuel. Cela peut aussi s'avérer un projet formidable sur le plan familial, en particulier lorsque les enfants sont d'âge scolaire. Si mon AÉR a débuté officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2010, sa préparation, autant sur le plan professionnel que sur le plan familial, a débuté quelque 18 mois auparavant. Le défi était de définir un projet riche en termes de ressourcement mais auquel pouvait se greffer les préoccupations et les besoins d'une épouse et de trois enfants de 13, 11 et 7 ans. Il fut finalement décidé de séjourner d'abord quatre mois en Asie, bien sûr pour poursuivre mes travaux de recherche au Laos et au Vietnam, mais aussi, pour saisir cette excellente opportunité pour un spécialiste de l'Asie comme moi, qui n'avait pas encore mis les pieds en Inde ni en Chine. Un séjour de cinq mois à Durham, qui compte l'une des meilleures universités du Royaume-Uni, a suivi.

Cependant, pour Jeanne, Joseph et Flore, « l'AÉR » débuta longtemps avant le départ, dès le mois d'août 2009 en fait, alors que mon épouse les prenait en charge pour cinq mois d'école à la maison. L'objectif, qui fut à peu près atteint, était qu'ils terminent leur scolarité de l'année en décembre, avant de partir, histoire de ne pas les surcharger pendant le séjour asiatique et de ne pas leur mettre une pression indue pendant leur séjour scolaire en Angleterre. Ils en ont profité pour s'initier davantage à la diversité socioéconomique, culturelle, linguistique, géographique de notre planète, confiant leurs impressions et leurs états d'âme à leurs journaux de bord respectifs, une mine de renseignements pour un géographe comme moi. Avoir les enfants sur le terrain de recherche présentait aussi des avantages pour créer des liens : à eux seuls, les enfants constituent souvent des clés permettant d'ouvrir des portes que des démarches administratives longues et ardues n'auraient pas entamées.

Au final, cette expérience personnelle d'AÉR, en plus d'avoir été profitable sur le plan professionnel, me dit que la conciliation travail-famille peut fonctionner dans le milieu universitaire.

### Au jour le jour : « j'explique, j'étudie, j'expérimente »

Une pluridisciplinarité en action : « Du trois pour un ! », s'exclame une participante



Yan Cimon  
Département de management



Gordon Mace  
Département de science politique



Richard Ouellet  
Faculté de droit

Dernière séance du séminaire pluridisciplinaire de 2<sup>e</sup> cycle « Les Amériques : États, firmes et intégration », le 19 avril dernier, à l'Institut québécois des hautes études internationales, je me suis glissé parmi les participantes et participants avec la complicité des trois professeurs responsables, Yan Cimon, Gordon Mace et Richard Ouellet. L'exposé du tandem étudiant prévu au calendrier porte sur la théorie d'Andrew Moravcsik exprimée dans « The choice for Europe », appliquée aux caractéristiques du développement économique en Amérique du sud, particulièrement au Brésil. Les 15 personnes présentes prennent des notes en suivant attentivement les explications données, par exemple, sur « les intérêts géopolitiques et économiques » ou « le fédéralisme ou le nationalisme ». Et les professeurs n'oublient pas de signaler, respectivement à la conférencière et conférencier, le temps qu'il reste pour leur exposé.

Puis, un tour de table s'enclenche : chacune et chacun y allant d'au moins une question, le plus souvent dans une perspective de demande de précisions factuelles. Viennent ensuite, à tour de rôle, les remarques et les commentaires des professeurs. Le professeur Gordon Mace suggère de « faire des choix parmi les multiples questions abordées tout en les approfondissant d'une manière plus concrète et détaillée. » Le professeur Richard Ouellet émet des doutes sur le fait qu'« une théorie européenne puisse s'appliquer à la situation de l'Amérique latine ou du Brésil. » Le professeur Yan Cimon appuie intentionnellement l'approche descriptive et analytique des deux exposés en faisant remarquer que le tandem « a manifestement été séduit par la théorie de Moravcsik. »

Ce séminaire pluridisciplinaire sur les Amériques portait, cette session-ci, sur « le thème des choix stratégiques des États et des firmes en contexte d'intégration économique. » Les activités politiques, juridiques et économiques de deux acteurs principaux : les gouvernements et les firmes, ont été étudiées en les comparant dans une perspective d'intégration économique. Au plan des objectifs pédagogiques du séminaire, les participantes et participants ont pu se familiariser avec une analyse multidisciplinaire des choix stratégiques des acteurs internationaux considérés et mettre en pratique leur esprit critique à propos des analyses contemporaines sur cet objet d'étude.

Quant à l'expérience vécue par la gente étudiante de ce séminaire, elle a principalement reposé sur une participation planifiée et évaluée par les professeurs, laquelle a dynamisé l'expression des points de vue et intensifié la qualité de l'apprentissage de chacune et de chacun; d'autant que les interventions de trois professeurs, de disciplines distinctes, ont ajouté une diversité tout autant qu'une complémentarité analytiques à la réflexion collective.

« Du trois pour un ! », s'est exclamée spontanément une participante au moment où je demandais au groupe étudiant, en fin de séance, son avis sur le fait, assez inhabituel, de la présence de trois professeurs au séminaire.

“OYEZ! OYEZ! OYEZ!”

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

[communicateur.civique@spul.ulaval.ca](mailto:communicateur.civique@spul.ulaval.ca)